

Bilan démographique 2007

Des naissances toujours très nombreuses

Anne Pla, division Enquêtes et études démographiques, Insee

Au 1^{er} janvier 2008, la population de la France métropolitaine et des départements d'outre-mer est estimée à 63,8 millions d'habitants. Les naissances dépassent à nouveau 800 000 en 2007 et l'âge moyen des femmes à la maternité progresse. Le repli des mariages se poursuit, alors que le Pacs séduit de plus en plus de couples. La stabilité des décès permet le maintien d'une forte croissance naturelle.

Au sein de l'Union européenne, la France reste en pointe pour la fécondité et l'espérance de vie des femmes. Elle se distingue de même par la part élevée du solde naturel dans la croissance totale de la population.

En 2007, 816 500 naissances et 526 500 décès ont été enregistrés en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer (*tableau 1*). Le solde naturel s'élève ainsi à + 290 000 sur l'année. Le solde migratoire est estimé à + 70 000 en France métropolitaine et + 1 000 dans les départements d'outre-mer. Ainsi, la population augmente de 361 000 personnes sur un an (+ 0,6 %). Au 1^{er} janvier 2008, elle est estimée à 63,753 millions d'habitants dont 61,875 en métropole. À cette date, les collectivités d'outre-mer (Polynésie française, Nouvelle-Calédonie, Mayotte, Saint-Pierre-et-Miquelon et Wallis-et-Futuna) comptent environ 720 000 habitants.

La population totale des territoires français atteint donc 64,5 millions de personnes.

Le solde naturel élevé, le plus fort depuis 30 ans après celui de l'année 2006, n'empêche pas la poursuite du vieillissement de la population en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer. Le nombre de personnes âgées de 60 ans et plus dans la population augmente rapidement depuis deux ans avec l'arrivée à cet âge des générations nombreuses du baby-boom d'après-guerre (*tableau 2*). Ainsi, le nombre de personnes de 60 à 64 ans croît de 9 % en 2007. La proportion des moins de 20 ans diminue très légèrement et passe sous la barre des 25 % pour la première fois. Néanmoins, le nombre de jeunes de moins de 20 ans continue à progresser comme depuis le début des années 2000.

Au 1^{er} janvier 2007, la France se maintient au deuxième rang des pays les plus peuplés de l'Union européenne à 27, derrière l'Allemagne (82,3 millions d'habitants) et devant le Royaume-Uni et l'Italie (respectivement 60,9 et 59,1 millions d'habitants). La population de la France métropolitaine et des départements d'outre-mer représente ainsi un peu moins de 13 % de la population de l'Union européenne.

Le nombre de naissances reste très élevé

En 2007, 783 500 naissances ont été enregistrées en France métropolitaine et 33 000 dans les départements d'outre-mer (*tableau 1*). Malgré un repli par rapport à l'année 2006, le nombre des naissances demeure supérieur à

1 Évolution générale de la situation démographique

en milliers

Année	Mariages	Naissances vivantes	Décès	Solde naturel	Solde migratoire évalué	Ajustement
2000	305,4	808,2	540,7	+ 267,5	+ 71	+ 87
2001	295,9	804,1	541,2	+ 262,9	+ 87	+ 86
2002	286,3	793,6	545,4	+ 248,3	+ 97	+ 87
2003	282,9	793,9	562,6	+ 231,3	+ 102	+ 87
2004	278,6	800,2	519,6	+ 280,6	+ 105	0
2005	283,2	807,8	538,2	+ 269,6	+ 92	0
2006	274,1	830,3	527,0	+ 303,3	+ 90	0
2007 (p)	266,5	816,5	526,5	+ 290,0	+ 71	0

(p) Résultats provisoires.

Champ : France métropolitaine et départements d'outre-mer.

Sources : Insee, statistiques de l'état civil et « enquête Villes ».

INSEE
PREMIERE



INSEE

celui des 25 dernières années. En 2007, l'indicateur conjonctuel de fécondité s'établit à 198 enfants pour 100 femmes, en légère diminution par rapport à 2006 (tableau 3). Mais il reste très supérieur à son niveau des années quatre-vingt dix. Dans beaucoup de pays européens, la fécondité, plus basse qu'en France, remonte également légèrement depuis le début des années 2000. C'est notamment le cas au Royaume-Uni, en Suède, en Finlande, au Danemark, en Autriche, en Grèce, en Espagne et en Italie. Quelques pays font exception, comme l'Allemagne, où la fécondité reste stable autour de 1,3 enfant en moyenne par femme (132 enfants pour 100 femmes en 2006), ou le Portugal (135), pays dans lesquels la fécondité a diminué au cours des dernières années. Dans l'ensemble, la fécondité est plus élevée en Europe du Nord, autour de 180 enfants pour 100 femmes, et plus faible dans le Sud et à l'Est, 140 environ.

Les naissances hors mariage deviennent majoritaires

Comme les années précédentes, le nombre de femmes âgées de 20 à 40 ans diminue (-0,4 % par rapport à 2006 et -0,3 % par an depuis 10 ans). Cette catégorie d'âge concentre 95 % des naissances. Cependant, le nombre de naissances en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer continue de progresser parmi les mères de 35 ans ou plus : 172 650 en 2007, soit 2 300 de plus qu'en 2006. La part de ces nouveau-nés augmente également pour représenter 21,1 % de l'ensemble des naissances (20,5 % l'année précédente et 15,5 % il y a dix ans). L'âge moyen à la maternité atteint quasiment 30 ans (graphique 1). Il a augmenté d'une année en 13 ans. En Europe, l'âge moyen à la maternité est généralement supérieur ou égal à 30 ans dans les pays dont la fécondité est élevée (Danemark, Suède, Irlande ou Finlande). Malgré une fécondité élevée, le Royaume-Uni fait figure d'exception, l'âge moyen des mères y est plus bas qu'ailleurs (29 ans).

Les femmes qui ont achevé leur vie féconde ont en moyenne plus de 2 enfants. La descendance finale s'établit en 2007 à 2,14 enfants par femme pour celles nées en 1957. À 35 ans, ces femmes avaient déjà eu 1,95 enfant. Pour

les femmes nées dix ans plus tard, en 1967, ce nombre moyen d'enfants n'est atteint qu'à 40 ans (1,74 enfant à 35 ans). Aujourd'hui, les femmes de 35 ans (nées en 1972) ont eu en moyenne 1,68 enfant. Malgré leur retard par rapport aux générations antérieures, elles devraient atteindre deux enfants par femme au terme de leur vie féconde. En 2006, les naissances hors mariage poursuivent leur progression : elles sont en nette

augmentation par rapport à l'année précédente (50,5 % de l'ensemble des naissances contre 48,4 %) et deviennent majoritaires pour la première fois. Il y a dix ans, cette proportion ne dépassait pas 40 %.

Au cours de la dernière décennie, la part des enfants nés de mère de nationalité étrangère a progressé : 9,6 % en 1997, 12,6 % en 2006. En 2007, avec les données provisoires, cette proportion est estimée à 12,4 %.

2 Répartition de la population totale par groupe d'âges

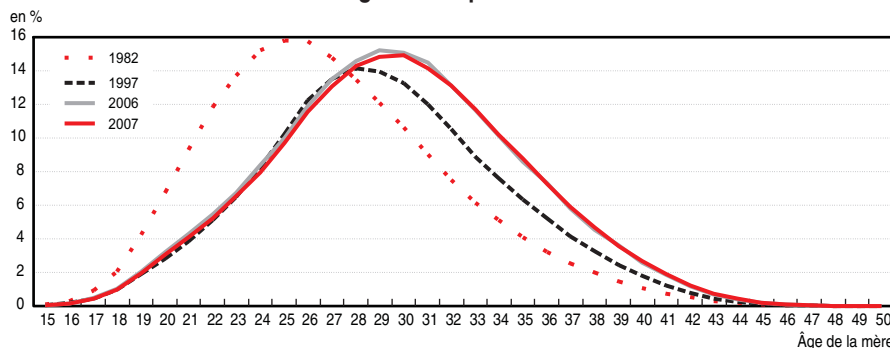
Année	Population au 1 ^{er} janvier (en milliers)					Proportion (en %)		
	Moins de 20 ans	De 20 à 59 ans	De 60 à 64 ans	65 ans ou plus	Ensemble	Moins de 20 ans	De 20 à 64 ans	65 ans ou plus
2000	15 643,5	32 565,5	2 765,7	9 563,2	60 538,0	25,8	58,4	15,8
2001	15 665,0	32 885,0	2 726,9	9 686,9	60 963,8	25,7	58,4	15,9
2002	15 679,7	33 243,6	2 661,4	9 814,6	61 399,3	25,5	58,5	16,0
2003	15 694,5	33 552,4	2 655,5	9 929,4	61 831,8	25,4	58,5	16,1
2004	15 753,1	33 784,5	2 688,3	10 025,9	62 251,8	25,3	58,6	16,1
2005	15 781,0	33 977,5	2 728,3	10 150,8	62 637,6	25,2	58,6	16,2
2006	15 805,7	34 167,0	2 804,1	10 222,0	62 998,8	25,1	58,7	16,2
2007	15 836,1	34 190,2	3 088,4	10 277,4	63 392,1	25,0	58,8	16,2
2008 (p)	15 852,6	34 156,4	3 360,3	10 383,8	63 753,1	24,9	58,8	16,3

(p) Résultats provisoires.

Champ : France métropolitaine et départements d'outre-mer.

Sources : Insee, statistiques de l'état civil et « enquête Villes ».

1 Taux de fécondité selon l'âge atteint par la mère dans l'année



Lecture : 9,7 % des femmes de 25 ans ont mis au monde un enfant en 2007 ; en 1982, 25 ans plus tôt, cette proportion atteignait 15,8 %.

Champ : France métropolitaine.

Sources : Insee, statistiques de l'état civil et « enquête Villes ».

3 Fécondité selon l'âge

Année	Indicateur conjonctuel de fécondité ¹ (pour 100 femmes)					Âge moyen des mères ²
	Total	15 - 24 ans	25 - 29 ans	30 - 34 ans	35 ans ou plus	
2000	189,3	33,3	66,6	58,4	31,0	29,3
2001	189,5	34,0	65,5	58,2	31,8	29,3
2002	188,0	33,0	64,8	58,1	32,1	29,4
2003	189,1	32,4	64,6	59,3	32,8	29,5
2004	191,6	32,7	64,7	60,4	33,8	29,6
2005	194,3	32,5	64,3	62,1	35,3	29,7
2006	200,4	33,1	65,4	64,6	37,3	29,7
2007 (p)	197,5	31,7	63,6	64,3	38,0	29,8

(p) Résultats provisoires.

1. Voir définitions.

2. Âge moyen calculé à partir des taux de fécondité.

Lecture : 100 femmes qui auraient à tous les âges les conditions de fécondité de 2007 donneraient naissance à 197,5 enfants.

Sources : Insee, statistiques de l'état civil et « enquête Villes ».

Baisse des mariages

En 2000, plus de 300 000 mariages avaient été célébrés en France. Depuis ce pic, le nombre de mariages se replie d'année en année : en 2007, 260 000 mariages ont été enregistrés en France métropolitaine et 6 500 dans les départements d'outre-mer (*tableau 4*).

Le premier mariage a lieu toujours plus tardivement. L'âge moyen au premier mariage augmente de 2 mois par rapport à 2006 pour les hommes comme pour les femmes. En à peine cinq ans, il a augmenté d'une année. Par contre, l'écart d'âge moyen de 2 ans entre époux et épouse demeure très stable.

En 2006, la part des couples mixtes, couples dont un des époux est de nationalité étrangère, continue de diminuer : un mariage sur sept, contre un sur six en 2003 à son plus haut niveau. Mais elle était inférieure à un sur dix en 1996. Les couples où les deux époux sont étrangers représentent 3 % des mariages en 2006, proportion stable depuis 2003.

Les mariages entre deux célibataires sont moins nombreux en 2006 (71 % de

l'ensemble) : comme les années précédentes, leur part se réduit dans l'ensemble des mariages au profit des remariages.

Un Pacs plutôt qu'un mariage ?

Créés en novembre 1999, les pactes civils de solidarité attirent de plus en plus de couples : au total, plus de 350 000 pacs ont été déclarés depuis cette date. Sur les trois premiers trimestres de l'année 2007, près de 73 000 ont déjà été contractés, soit presque autant que sur l'ensemble de l'année 2006 (77 362). La progression se poursuit ainsi au même rythme que l'année précédente (+ 25 % par an). Le taux de rupture des Pacs se maintient au même niveau qu'en 2006 : à la fin du troisième trimestre 2007, 13 % des Pacs signés depuis 1999 ont été dissous.

La part des couples homosexuels parmi les signataires d'un Pacs devient très minoritaire : de 25 % en 2002, elle est réduite à 7 % en 2006. Au cours de l'année 2007, 90 000 Pacs auront été conclus par des couples hétérosexuels, soit l'équivalent d'un mariage sur trois.

Ainsi, le nombre de couples hétérosexuels liés par un contrat, que ce soit un mariage ou un Pacs, ne diminue pas. Il augmente au contraire régulièrement au fil des années depuis la diffusion du Pacs à l'ensemble de la société (*graphique 2*).

L'espérance de vie gagne trois mois

En 2007, 526 500 personnes sont décédées en France métropolitaine ou dans les départements d'outre-mer. Le nombre des décès s'avère stable par rapport à l'année précédente, pour les hommes comme pour les femmes.

Comme en 2006, l'espérance de vie augmente : cette progression est de 3 mois, pour les hommes comme pour les femmes (*tableau 5*). Dans les conditions de mortalité à chaque âge observées actuellement, un garçon né en 2007 vivrait 77,5 ans et une fille 84,4 ans, soit près de 7 années de plus. En 10 ans, les gains d'espérance de vie sont de 3 années pour les hommes et de 2 années pour les femmes. En 2006, la France est en tête des pays de l'Union européenne pour l'espérance de vie féminine : seules les Françaises peuvent espérer vivre en moyenne plus de 84 ans. La situation des hommes est un peu moins favorable puisque leur espérance de vie à la naissance se situe à peu près au niveau de la moyenne de l'ancienne Europe des 15. En 2006, les Suédois avaient la plus grande longévité (78,8 ans), devant les Néerlandais et les Italiens. L'espérance de vie des Français se situe au niveau de celle des Allemands, des Irlandais, des Grecs ou des Autrichiens.

En 2007, le taux de mortalité infantile est de 3,8 pour 1 000, comme les deux années précédentes. La France occupe une place moyenne en Europe, où Finlande et Suède ont un taux inférieur à 3 pour 1 000.

4 Mariages selon l'état matrimonial antérieur et l'âge moyen au premier mariage

Année de mariage	Ensemble des mariages	État matrimonial antérieur des époux				Âge moyen au premier mariage ¹	
		Époux célibataire	Époux veuf ou divorcé	Épouse célibataire	Épouse veuve ou divorcée	Hommes	Femmes
2000	305 385	248 776	56 609	252 205	53 180	30,2	28,1
2001	295 882	243 621	52 261	246 945	48 937	30,2	28,1
2002	286 320	234 237	52 083	237 250	49 070	30,4	28,3
2003	282 927	230 439	52 488	233 574	49 353	30,6	28,5
2004	278 602	224 769	53 833	227 996	50 606	30,9	28,8
2005	283 194	225 726	57 468	229 218	53 976	31,1	29,1
2006	274 084	217 865	56 219	221 032	53 052	31,3	29,3
2007 (p)	266 500

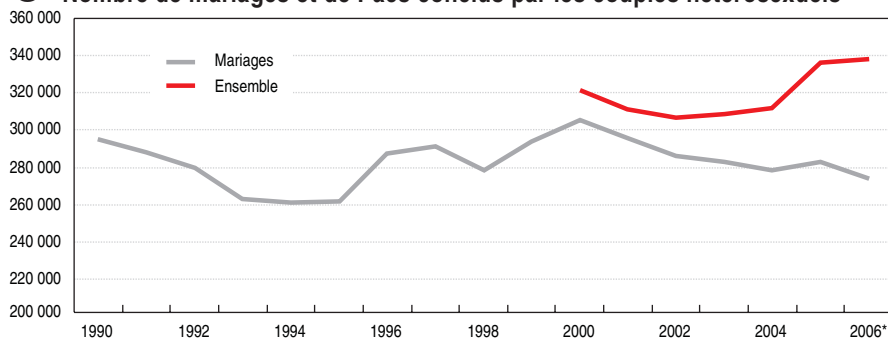
(p) Résultats provisoires.

1. Âge moyen calculé à partir des taux de nuptialité.

Champ : France métropolitaine et départements d'outre-mer.

Sources : Insee, statistiques de l'état civil et « enquête Villes ».

2 Nombre de mariages et de Pacs conclus par les couples hétérosexuels



* Données provisoires.

Champ : France métropolitaine et départements d'outre-mer.

Source : Insee, statistiques de l'état civil et ministère de la Justice - SDSED, fichiers détails Pacs.

Baisse du solde migratoire

En 2007, le solde migratoire de la France est estimé à 71 000 personnes, en retrait par rapport aux années précédentes où il évoluait plutôt autour de 100 000 personnes (91 000 en 2006).

Il ne représente cette année qu'un cinquième de l'accroissement total de la population, qui est principalement dû à l'accroissement naturel. Dans la majorité des pays européens, la situation est inverse : lorsqu'il y a une croissance de la population, celle-ci est principalement due aux migrations.

5 Espérance de vie à divers âges

Année	Hommes					Femmes				
	0 an	1 an	20 ans	40 ans	60 ans	0 an	1 an	20 ans	40 ans	60 ans
2000	75,3	74,6	56,0	37,2	20,4	82,8	82,1	63,3	43,9	25,6
2001	75,4	74,8	56,2	37,4	20,6	82,9	82,2	63,5	44,0	25,7
2002	75,7	75,1	56,4	37,6	20,8	83,0	82,3	63,5	44,1	25,8
2003	75,8	75,2	56,5	37,6	20,8	82,9	82,2	63,4	43,9	25,6
2004	76,7	76,0	57,4	38,4	21,5	83,8	83,1	64,3	44,8	26,5
2005	76,7	76,0	57,4	38,4	21,5	83,7	83,0	64,2	44,7	26,3
2006	77,2	76,5	57,8	38,8	21,8	84,1	83,4	64,6	45,1	26,7
2007 (p)	77,5	76,8	58,1	39,1	22,0	84,4	83,7	64,8	45,3	26,9

(p) Résultats provisoires.

Champ : France métropolitaine et départements d'outre-mer.

Lecture : en 2007, l'espérance de vie des hommes de 60 ans est de 22 ans. Ce chiffre représente le nombre moyen d'années restant à vivre aux hommes de 60 ans avec les conditions de mortalité à chaque âge observées en 2007.

Sources : Insee, statistiques de l'état civil et « enquête Villes ».

Estimations de population et enquêtes annuelles de recensement

La situation démographique fait l'objet d'estimations annuelles qui deviennent définitives lorsque les résultats d'un nouveau recensement de la population sont disponibles. Avec la mise en œuvre de la nouvelle méthode de recensement, basée sur des enquêtes annuelles étalées sur un cycle de cinq ans, la situation démographique de 2007, comme celle des années précédentes, sera établie de façon définitive quand les résultats des cinq enquêtes annuelles

2004 à 2008 seront connus. Les collectes déjà réalisées contribuent à une première estimation de ces résultats. Ceux-ci ont conduit à réviser à la hausse la population déduite des données du dernier recensement de 1999, du solde migratoire et du solde naturel. Un ajustement de l'ordre de 436 000 a donc été réparti uniformément sur les années 1999 à 2003. Le niveau de cet ajustement n'a pas été révisé cette année.

Sources

État civil : pour les naissances, les mariages et les décès, l'Insee réalise une exploitation statistique des informations transmises par les mairies à partir de leurs actes d'état civil. Pour 2007, l'ensemble des informations n'est pas encore disponible. Le nombre d'événements est évalué par extrapolation, à partir du nombre d'événements recueillis dans un échantillon de grandes villes pour la France métropolitaine (« enquête Villes ») et à partir des données partielles de l'état civil pour les départements d'outre-mer. Ce sont donc des chiffres provisoires.

Depuis juillet 2007, les deux îles de Saint-Martin et Saint-Barthélemy ne sont plus rattachées à la Guadeloupe mais sont devenues des collectivités d'outre-mer. Néanmoins, pour le bilan démographique

2007, elles sont encore comptabilisées avec les départements d'outre-mer.

Solde migratoire : le solde migratoire, différence entre les entrées et les sorties du territoire, est estimé par l'Insee. Dans ce domaine, les sources administratives ou statistiques sont rares. L'Agence nationale d'accueil des étrangers et des migrations (ANAEM), le ministère de l'Intérieur et l'Office français pour la protection des réfugiés et des apatrides (OFPRA) disposent d'informations sur les entrées de ressortissants des pays hors Union européenne. Les sorties d'étrangers, les mouvements de Français et des ressortissants de l'Union européenne ne font pas l'objet de décomptes administratifs systématiques. L'Insee s'appuie sur ces données partielles et les complète en prolongeant les tendances passées, appréciées à partir des recensements.

Comparaisons européennes : les informations proviennent d'Eurostat.

Pactes civils de solidarité : les informations sont fournies par le ministère de la Justice.

Définitions

L'**indicateur conjoncturel** de fécondité est la somme des taux de fécondité par âge observés une année donnée. Cet indicateur donne le nombre d'enfants qu'aurait une femme tout au long de sa vie si les taux de fécondité observés à chaque âge l'année considérée demeuraient inchangés. Il est parfois exprimé en « nombre d'enfants pour 100 femmes ».

La **descendance finale** est le nombre moyen d'enfants que mettrait au monde une génération de femmes, non soumises à la mortalité, tout au long de leur vie féconde.

L'**espérance de vie à la naissance** est égale à la durée de vie moyenne d'une génération fictive qui connaîtrait tout au long de son existence les conditions de mortalité par âge de l'année considérée.

Le **taux de mortalité infantile** est le rapport entre le nombre d'enfants décédés à moins d'un an et l'ensemble des enfants nés vivants.

Bibliographie

V. Carrasco, « Le pacte civil de solidarité : une forme d'union qui se banalise », *Infos-tat Justice* n° 97, octobre 2007.

Le bilan démographique complet est accessible sur le site internet de l'Insee (www.insee.fr, rubrique « Population »). Il propose des statistiques relatives à la France entière (métropole et départements d'outre-mer) et des statistiques relatives à la France métropolitaine.

Des statistiques mensuelles provisoires sur la population, les naissances, les mariages et les décès en France métropolitaine sont également disponibles sur www.indices.insee.fr, rubrique « Démographie ».

Les statistiques détaillées d'état civil sont disponibles dans la collection *Insee Résultats* sur www.insee.fr, rubrique « Publications ». La dernière année disponible est 2005 (« La situation démographique en 2005 », Beaumel C., Richet-Mastain L. et Vatan M., *Insee Résultats société* n° 66, juin 2007).

INSEE PREMIÈRE figure dès sa parution sur le site Internet de l'Insee : www.insee.fr (rubrique Publications)

Vous pouvez vous abonner gratuitement aux avis de parution dans <http://www.insee.fr/fr/ppp/abonnement/abonnement.asp>

BULLETIN D'ABONNEMENT A INSEE PREMIERE

À RETOURNER À : INSEE/CNGP, Service Abonnement - B.P. 402 - 80004 Amiens CEDEX 1

Tél. : 03 22 97 31 70

Fax : 03 22 97 31 73

OUI, je souhaite m'abonner à INSEE PREMIÈRE - Tarif 2008

Abonnement annuel : 74 € (France) 92 € (Étranger)

Nom ou raison sociale : Activité :

Adresse :

Tél :

Ci-joint mon règlement en Euros par chèque à l'ordre de l'INSEE :

€.

Date : Signature

Direction Générale :
18, Bd Adolphe-Pinard
75675 Paris cedex 14
Directeur de la publication :
Jean-Philippe Cotis
Rédacteur en chef :
Daniel Temam
Rédacteurs :
C. Dulon, A.-C. Morin,
T. Méot, C. Pfister
Maquette : PDC
Code Sage IP081170
ISSN 0997 - 3192
© INSEE 2008

